



Rapport d'activité 2024

Assemblée générale
du 25 septembre 2025



Daniel PANNIER, Président
Romain AUBRON, Directeur général
Elodie LOTHORÉ, Directrice adjointe

SOMMAIRE



- 01 Le rapport moral du Président
- 02 La vie statutaire
- 03 Le soutien au réseau des clubs
- 04 La prévention
- 05 L'habitat inclusif
- 06 La gestion comptable et l'InterMédiation
Locative des Domiciles Partagés
- 07 Les temps forts de 2024
- 08 Les orientations 2025

01. Le rapport moral du Président



Mesdames et Messieurs les élus, partenaires, adhérents, administrateurs,
Mesdames et Messieurs,

Depuis plus de 45 ans, le CLARPA agit avec conviction pour le maintien à domicile, la lutte contre l'isolement social et le développement de projets innovants à destination des retraités et des personnes en perte d'autonomie. Fidèles à nos valeurs associatives, nous avons poursuivi en 2024 des actions concrètes et ambitieuses dans plusieurs domaines.

Habitat inclusif

L'année 2024 a été marquée par un fort engagement en faveur d'habitats adaptés aux personnes fragilisées :

- Mission de contacts en France et en Suisse pour s'inspirer de projets innovants, notamment autour des jeunes malades Alzheimer.
- Partenariats avec les bailleurs sociaux pour développer des logements adaptés.
- Déploiement de Domiciles Partagés avec Morbihan Habitat dans le sud du département.
- Projet de colocation inédite pour jeunes malades Alzheimer.
- Ouverture prévue en 2025 du premier habitat regroupé à Sainte-Hélène-sur-Mer.

Soutiens financiers mobilisés :

- Financement du Conseil Départemental du Morbihan (CD56) pour six nouveaux projets.
- Soutien de la Fondation du Domicile sur quatre ans.

Engagement national :

- Participation au Collectif Habiter Autrement.
- Adhésion au réseau HAPA et intervention à Rennes.
- Collaboration avec la Fondation Médéric Alzheimer.

Domiciles Partagés : entre essor et vigilance

Sur les 43 domiciles partagés que nous accompagnons, nous en avons 6 en portage CLARPA en 2023, nous sommes passés à 20 en 2024, afin de répondre aux sollicitations des Mairies qui ne souhaitent plus assurer ce portage, généralement pour des raisons financières. Il est probable que ces demandes se poursuivent.

Prévention de la perte d'autonomie

Nos actions continuent de rencontrer un franc succès.

Nous souhaitons apporter une réponse aux retraités d'ESAT, souvent oubliés après la retraite.

Lutte contre l'isolement

L'année a été marquée par l'arrêt de l'animation du réseau des clubs.

Une réflexion est en cours avec le Conseil Départemental du Morbihan pour adapter notre action aux nouvelles conditions d'isolement des personnes âgées.

Représentation départementale

Nous restons pleinement investis dans les instances du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie. Nous y défendons les intérêts des associations et des usagers et participons au suivi du Schéma Autonomie.

Pour le CLARPA, l'année 2024 aura été à la fois un tournant et un tremplin. Avec lucidité, engagement et solidarité, nous continuerons à bâtir un avenir plus digne et inclusif pour les personnes âgées et fragilisées de notre territoire.

Nous remercions chaleureusement :

- La direction du CLARPA, les cadres et les équipes pour leur engagement.
- Les membres du conseil d'administration pour leur soutien constant.
- Le Département du Morbihan pour son appui essentiel.
- Nos partenaires et élus pour leur collaboration.
- Nos adhérents pour la confiance qu'ils nous témoignent.



Daniel Pannier 

02. La vie statutaire

La gouvernance



le bureau

Les membres, au nombre de 6 se sont réunis 10 fois au cours de l'année pour travailler sur la gestion et les axes stratégiques de l'association.

Le Conseil d'Administration

Il est composé de 11 membres qui se sont réunis à 5 reprises dont lors des assemblées générales mixtes de septembre

Les adhérents

- Collège 1: 2 représentants des clubs de retraités
- Collège 2 : 447 personnes physiques
- Collège 3 : 1 personne morale

Assemblées Générales mixtes

L'assemblée générale annuelle s'est déroulée le mercredi 25 septembre 2024 à Grand Champ. Le rapport d'activité et les documents annexes ont été transmis en amont à tous les adhérents.

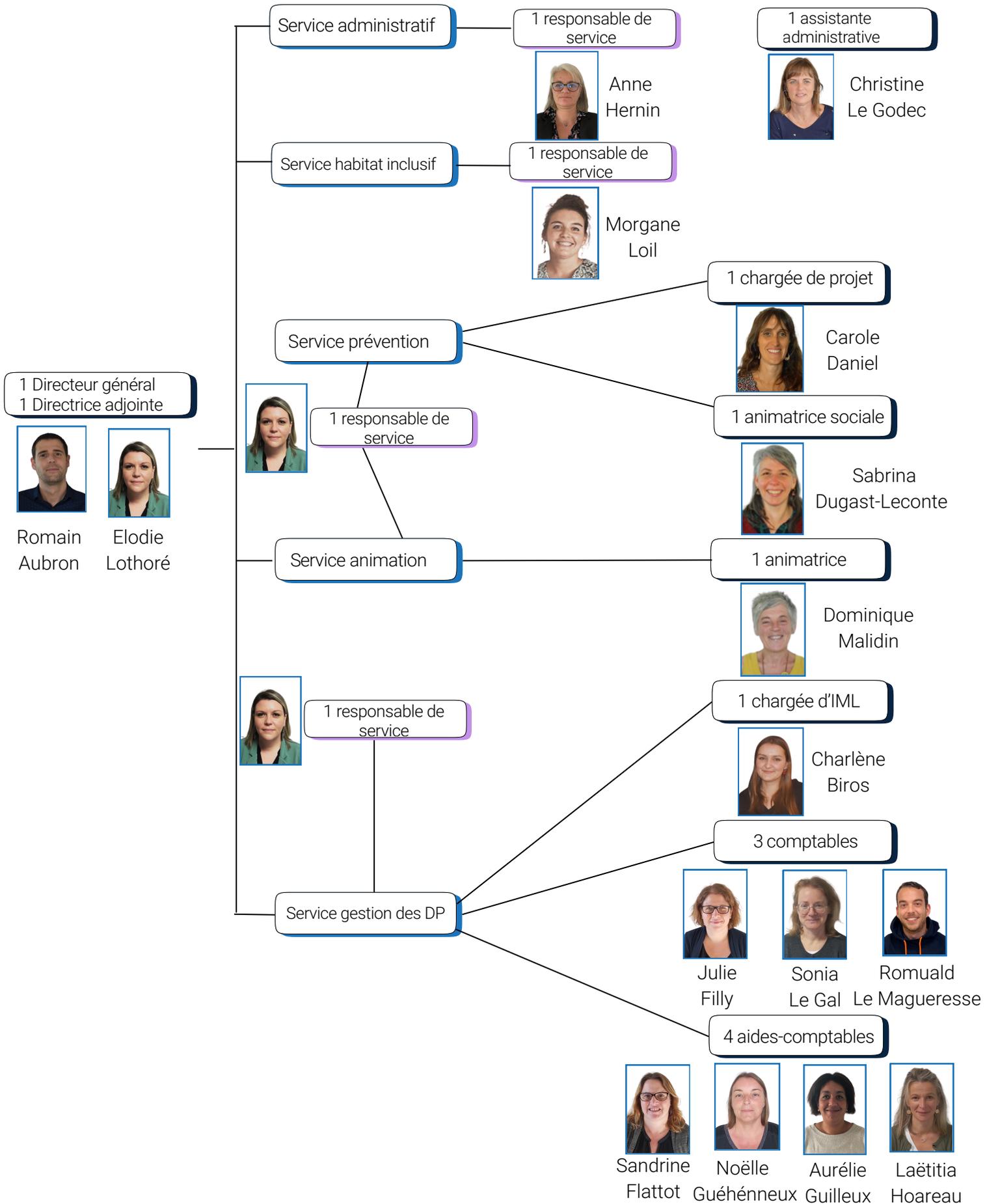
Dix résolutions ont été soumises à l'approbation des participants.

- Le rapport moral 2023 du président Daniel Pannier approuvé à 100%
- Le procès verbal de l'assemblée générale du 7 juin 2023 approuvé à 99%
- Le rapport d'activité 2023 approuvé à 99%
- Le rapport financier 2023 et le rapport du CAC approuvés à 99%
- Le renouvellement du mandat du CAC approuvé à 100%
- Le budget prévisionnel 2024 approuvé à 99% et les orientations 2024 approuvées à 100%
- Les cotisations 2025 approuvées à 98%
- Le renouvellement des membres du conseil d'administration :

Pour le collège 2, Francine Desban et Madeleine Bareaud se sont représentées, leurs candidatures ont été approuvées à 99%

L'assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu à la suite avait pour objet la modification d'un article des statuts, la résolution a été approuvée à 100%.

L'équipe de salariés au 31/12/2024



03. Le soutien au réseau des clubs

Les clubs de retraités sont nés dans les années 70 afin de créer du lien entre les retraités, de rompre l'isolement et ainsi de favoriser le maintien à domicile. Ancrés sur la totalité des communes du Morbihan, ils avaient besoin d'être fédérés. C'est pour répondre à ce besoin que le Comité de Liaison des Associations de Retraités et Personnes Agées du Morbihan (CLARPA56) a vu le jour en 1977.

Informier, conseiller et former les représentants des clubs étaient nos premières missions. Puis, nous avons étoffé ces services en organisant des voyages et des événements festifs ainsi qu'en liant des partenariats afin de faire profiter les adhérents des clubs de tarifs préférentiels.

L'activité a connu son âge d'or au début des années 2000, époque à laquelle le CLARPA56 fédérait 200 clubs de retraités, au sein desquels pas moins de 25 000 retraités se retrouvaient régulièrement afin de partager des moments conviviaux.

Vingt ans plus tard, internet et ses services ont rendu plus accessible l'organisation de voyages en petit ou grand effectif, ayant pour effet de moins inciter les jeunes retraités à rejoindre un club une fois l'âge de la retraite venu. Parallèlement, la création d'associations spécialisées (tarot, palet, marche...), a renforcé cela et le COVID a généré de nouvelles habitudes comme, par exemple, de se réunir les uns chez les autres entre joueurs de belote.

Beaucoup de clubs ont aussi fait part des difficultés à trouver de jeunes retraités souhaitant s'investir dans les clubs afin de prendre la relève, les contraignant à réduire voire cesser leur activité.

Enfin, même si cela n'était pas un moteur essentiel, la diminution des tarifs préférentiels pouvant être négociés par notre fédération auprès des assurances a incité progressivement certains clubs à ne pas renouveler leur adhésion au CLARPA56.

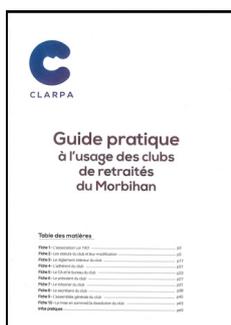
Ainsi, nous avons fait le constat que la majorité des grands clubs (plus de 200 adhérents), ont ainsi cessé d'adhérer à notre fédération car, arrivant à se structurer seuls, ils n'y trouvaient plus d'intérêt.

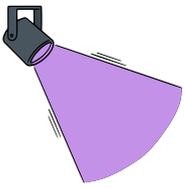
Ces tendances, observées aussi au plan national, se sont traduites par une forte réduction du nombre de clubs et d'adhérents affiliés à notre fédération (87 clubs et 5 000 retraités en 2024).

Entamées depuis plus de deux ans, nos réflexions et consultations pour proposer de nouveaux services susceptibles de rassembler à nouveau un nombre significatif de clubs n'ont pas abouti. En conséquence, et malgré le caractère fondateur de cette activité au sein du Clarpa56, le Conseil d'Administration a décidé d'y mettre fin au 31 décembre 2024.

Nous travaillons actuellement avec le Conseil Départemental du Morbihan à redéployer nos moyens et efforts au service de la mission essentielle que constitue pour nous la prévention de la perte d'autonomie à travers l'accompagnement des retraités et notamment de ceux qui se trouvent en situation d'isolement, favorisant ainsi leur maintien à domicile en bonne santé.

Afin de faire la transition avec de nouveaux services, nous avons produit un guide distribué par voie électronique à l'ensemble des clubs et nous garderons une oreille attentive durant toute l'année 2025 pour ceux qui auraient à affronter une situation particulièrement difficile.





Focus sur.....
La journée du 5 novembre 2024



Le CLARPA a réuni 25 clubs de retraités du Morbihan, représentés par 70 adhérents à Locminé (salle de la Maillette)

Pour ce "Grand Interclub", l'ambiance était à la bonne humeur et au plaisir de se retrouver.

Dominique Malidin, animatrice du réseau, a fait part de son départ en retraite à la fin de l'année.



Un grand merci pour cette journée chaleureuse, qui nous a apporté beaucoup de plaisir ! Nous avons passé un très bon moment et fait de très belles rencontres. On se croit tout seul, et avoir pu partager notre ressenti avec d'autres clubs nous réconforte. Bravo et merci pour cette journée aussi conviviale que productive.

Club de Bonne Rencontre



04. La prévention

180 Personnes ont participé à différents ateliers en 2024

- Cafés connectés : 8 séances, 27 personnes, Sérent
- Bienvenue à la retraite : 8 séances, 33 personnes, Elven, Naizin et Guer
- Osons le bus : 6 séances, 71 personnes, Hennebont, Brandérion, Riantec, Lanester, Guidel, Gourin, Lignol, Ploërdut, Ménéac, Concoret, Loyat, Les Forges de Lanouée, Guer, Locmalo
- Se déplacer autrement : 3 séances, 19 personnes, Pontivy, Ploërmel, Malestroit, Péaule
- Je prends du temps pour moi : 5 séances, 24 personnes, Rohan, Auray, Allaire, Cruguel
- D-Marche : 4 séances, 6 personnes, Gourin

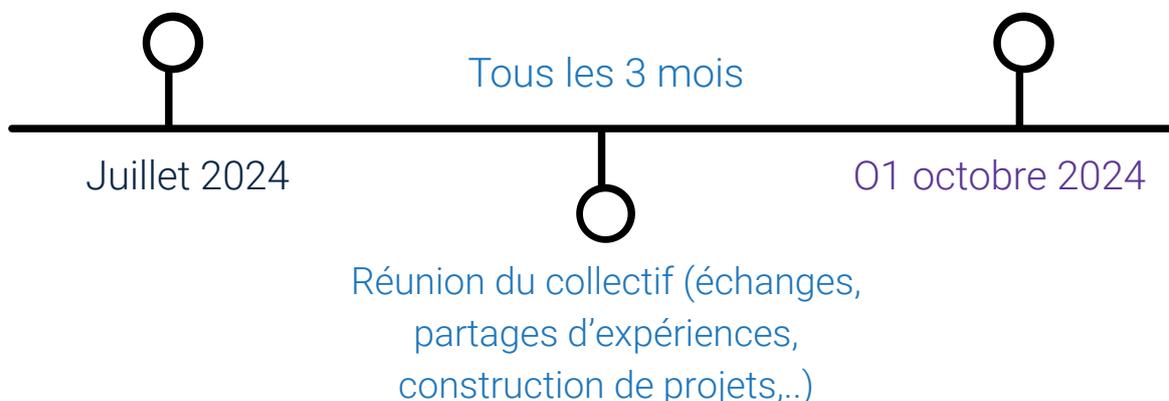


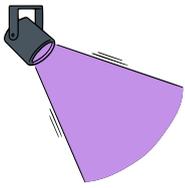
Création d'un guide présentant l'ensemble des actions portées par l'association.

MONALISA

Reprise de la coordination départementale par le CLARPA

Participation conférence de Jean Jacques Amiot sur le vieillissement et l'isolement.





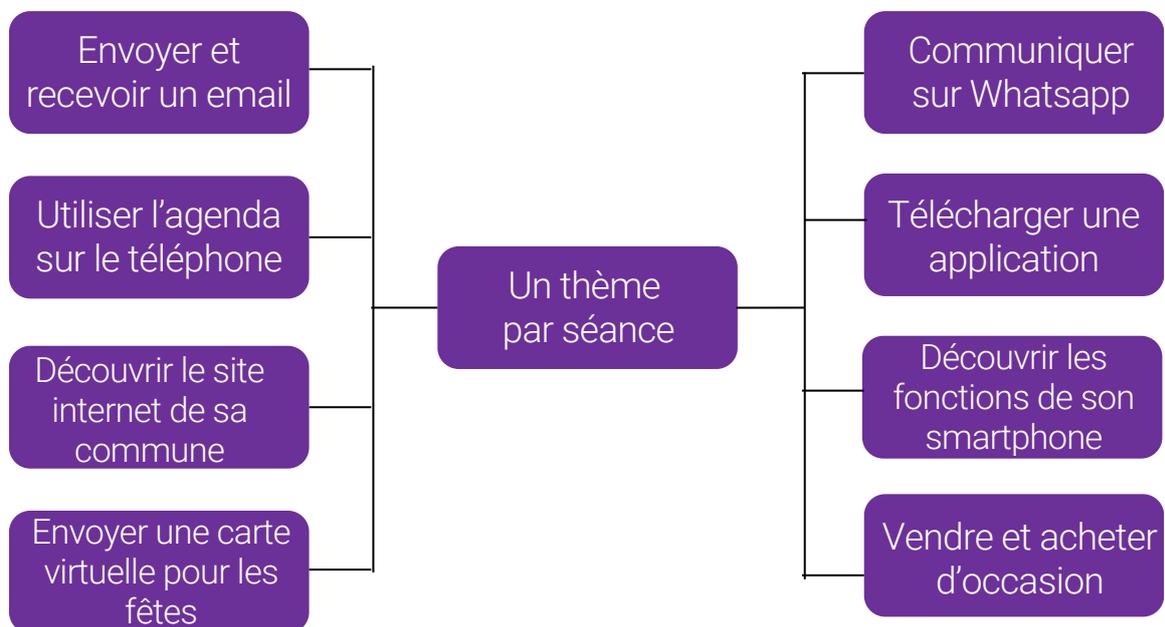
Focus sur.....
Le café connecté



27 personnes - 10 participants par séance



A Sérent depuis début septembre 2024



“Je ne savais pas que l'on pouvait trouver autant d'informations sur le site internet de la commune.”

“Maintenant j'utilise l'agenda de mon téléphone, je trouve cela vraiment très pratique.”

“L'autre jour, j'ai aidé une amie à télécharger une application, je suis fière. Avant de venir ici, je ne savais pas comment faire.”

“On apprend toujours quelque chose et l'ambiance est sympa.”

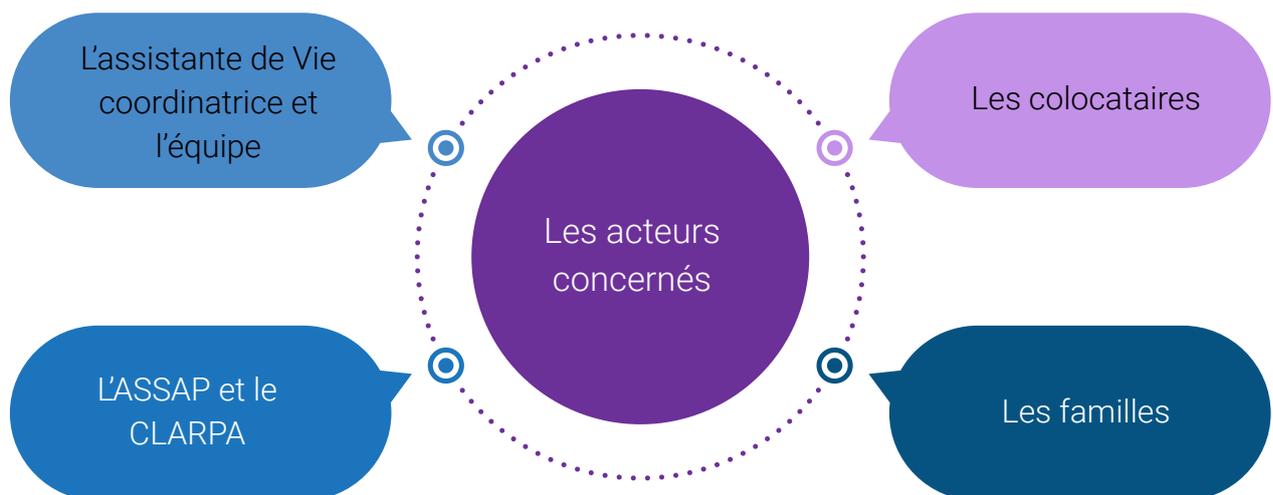
“Je suis contrariée quand je rate une séance.”



05. L'Habitat inclusif

A) La mise en œuvre du Projet de Vie Sociale et Partagée dans les 43 Domiciles Partagés

1. Mise en place d'une méthodologie commune pour co-construire le PVSP autour de 6 thèmes



- 26 réunions de familles se sont déroulées sur l'année avec en moyenne 4 familles sur 8 présentes
- 15 chartes mises en œuvre au 31 décembre

Objectif : Co-construire une charte pour un PVSP adapté aux besoins, souhaits et capacités des colocataires de chaque Domicile Partagé.



2. Les moyens

- Des permanences au sein des Domiciles Partagés pour un travail collaboratif entre l'assistante de vie coordinatrice et la coordinatrice de secteur.
- Des réunions de suivi des besoins avec l'équipe d'assistant de vie et la coordinatrice de secteur pour faire remonter les besoins des colocataires.
- Des réunions de familles pour échanger avec les référents animées par l'assistante de vie coordinatrice et la coordinatrice de secteur.



Exemples de propositions suite aux échanges autour du PVSP

Désigner un référent famille "porte parole" pour les référents des nouveaux colocataires.

Créer un groupe WhatsApp pour partager des informations ou photos diverses.

Mettre en place une boîte à idées accessible aux familles et proches.

Développer la recherche de bénévoles pour réaliser des activités ponctuelles.

Préparer une allée pour jouer aux boules par le club de Pétanque de Gourin.

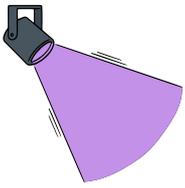
Multiplier les rencontres avec d'autres Domiciles Partagés

Réfléchir pour 2025 : prendre un bateau bus pour aller à Port Louis.

Contacter la SPA (Société Protectrice des Animaux) pour promener des chiens.

.....





Focus sur.....

Le PVSP des Jardins de Saint Yves

C'est au mois de Mars 2024 que le Projet de Vie Sociale et Partagée s'est mis en place au sein de la colocation de la Trinité-Porhoët. Après un état des lieux réalisé lors des temps de permanences, Véronique Simon, assistante de vie coordinatrice et Mathilde Vergnon, coordinatrice de secteur à l'ASSAP ont présenté, lors de la réunion des familles le 21 Mai 2024, les différentes actions réalisées et projets mis en place par les colocataires vivant au Domicile Partagé et leurs assistantes de vie. Toutes ces actions s'articulent autour de six thématiques : Organisation du quotidien, Bien Vivre Ensemble, Animations/activités, Inclusion dans la commune, Communication avec les acteurs et les moments conviviaux. Ce temps d'échange a ainsi permis de mettre en lumière le travail mené quotidiennement par les assistantes de vie et a également permis aux familles d'exprimer leur satisfaction et leurs attentes.

Depuis la mise en place du PVSP, Véronique Simon exprime une meilleure organisation de son temps de travail porté sur la coordination grâce aux temps de permanences dédiés. Les 25 heures supplémentaires de coordination lui permettent de mieux anticiper les demandes, dédier des vrais temps d'échanges avec les familles et elle peut ainsi mieux faire face à l'imprévu. Elle organise des rencontres trimestrielles pour rencontrer les intervenants extérieurs pour que les besoins exprimés par les assistantes de vie pour les colocataires, soient pris en considération par le Centre de Soins et le Cabinet IDE de la commune. Ces échanges permettent ainsi d'agir en prévention et d'éviter tout risque de dysfonctionnement. Elle constate également une meilleure communication et implication des familles dans le quotidien du Domicile Partagé. En effet, Véronique souhaite, tant que possible, que les familles puissent être force de propositions sur les différentes thématiques, particulièrement dans les décisions concernant les activités/animations et les moments conviviaux. Les assistantes de vie des colocataires étant d'un grand soutien dans les projets menés, elles reconnaissent que le Projet de Vie Sociale et Partagée est venu valoriser leurs missions et elles souhaitent également s'impliquer davantage dans les animations et activités.

Mathilde Vergnon, coordinatrice de secteur, soutient également que le PVSP est une véritable valorisation du poste d'assistante de vie coordinatrice. Accompagnant le Domicile Partagé depuis 2018, Mathilde souligne que c'est depuis la mise en place du PVSP que le binôme (AVS Co – CS) s'est renforcé. En effet, une demi-journée mensuelle est consacrée à un temps de travail en binôme sur les actions menées et les projets à venir, les échanges informels réalisés auparavant par téléphone ou en amont des réunions, sont devenus fructueux et permettent à Véronique d'être davantage confiante dans ses fonctions. Devenir un vrai soutien dans les missions de l'AVS Co, permet également à Mathilde de renforcer les liens avec les colocataires, leurs familles et les assistantes de vie, et ainsi les encourager à élargir le champ des possibles. En effet, pour l'année 2025, Véronique et ses collègues ont proposé aux colocataires de partir en séjour adapté de 2 nuits près de Quistinic, ce projet se concrétisera lors du dernier week-end de juillet 2025.

Mathilde Vergnon, coordinatrice de secteur

et

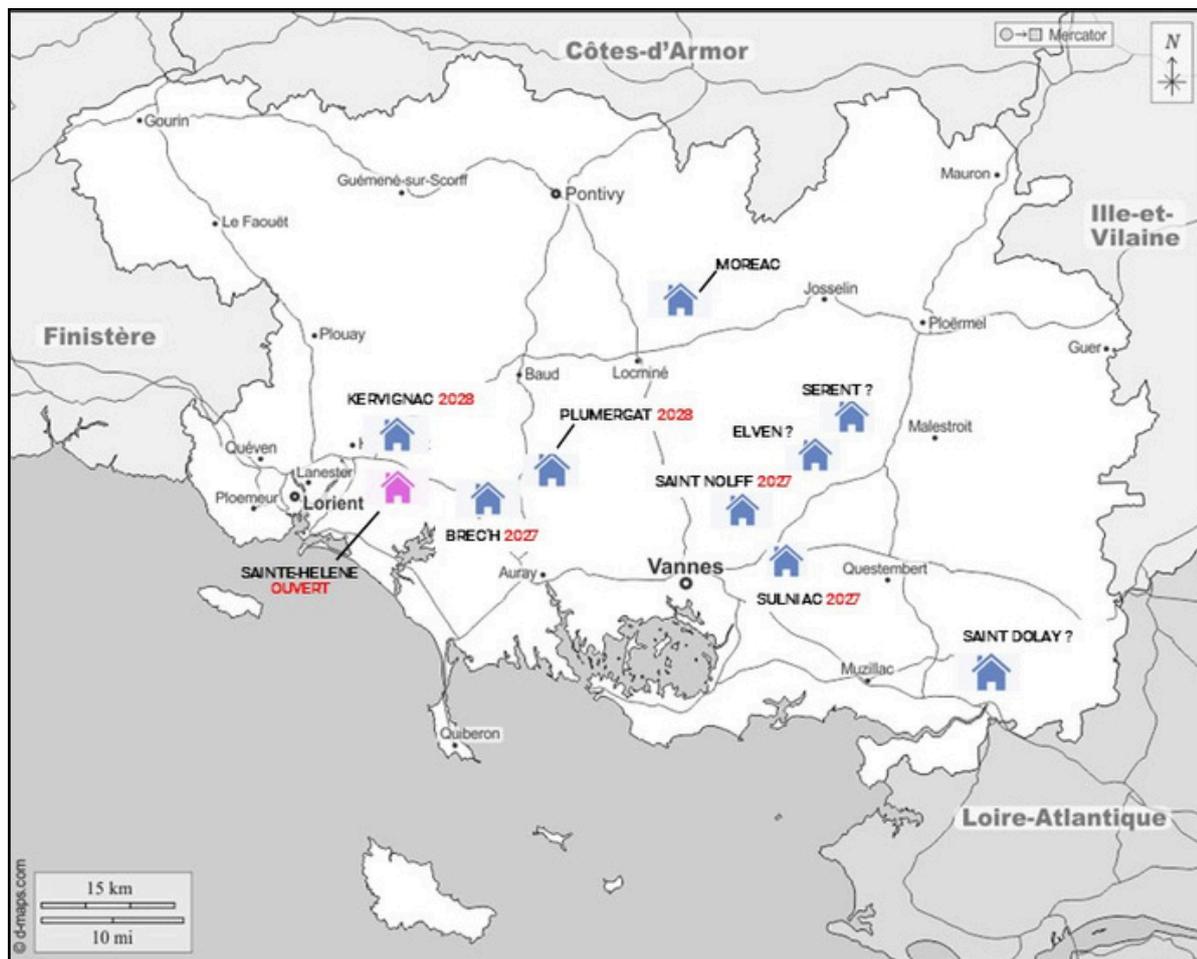
Véronique Simon, assistante de vie coordinatrice



B) Les projets d'habitats inclusifs

TYPES DE PROJET	COMMUNES	BAILLEURS	NOMBRE D'HABITANTS	DATES OUVERTURES ESTIMEES	Permis de construire DEPOSE	Aide à la Vie Partagée obtenue
Colocation Alzheimer Agés	BADEN	Morbihan Habitat	8	2ème trimestre 2025	OUI	OUI
	VANNES					OUI
	GUIDEL					NON
	CAUDAN					OUI
Colocation Alzheimer Jeunes (moins de 65 ans)	ELVEN	Les Ajoncs	8	2028	NON	OUI
	KERVIGNAC					
Colocation Alzheimer Jeunes (moins de 65 ans)	PLUMELIN	Morbihan Habitat	6	2027	NON	NON
Habitats regroupés pour retraités	SULNIAC	Les Ajoncs	12	2027	OUI	OUI
	BRECH		12	2027	OUI	OUI
	KERVIGNAC		24 (12 x 2)	2028	NON	OUI
	PLUMERGAT		14	2028	NON	OUI
	ST NOLFF		14	2027	NON	OUI
	ST DOLAY		10	?	NON	NON
	SERENT		14	?	NON	NON
	MOREAC		14	?	NON	NON
	ELVEN		12	?	NON	NON

Carte des habitats regroupés





Focus sur.....
Les Epidauriales



Préparation à l'ouverture



- 7 groupes de travail
- 14 participants
- présence de l'adjointe aux affaires sociales

Une présentation de chaque participant qui explique la raison de sa participation.

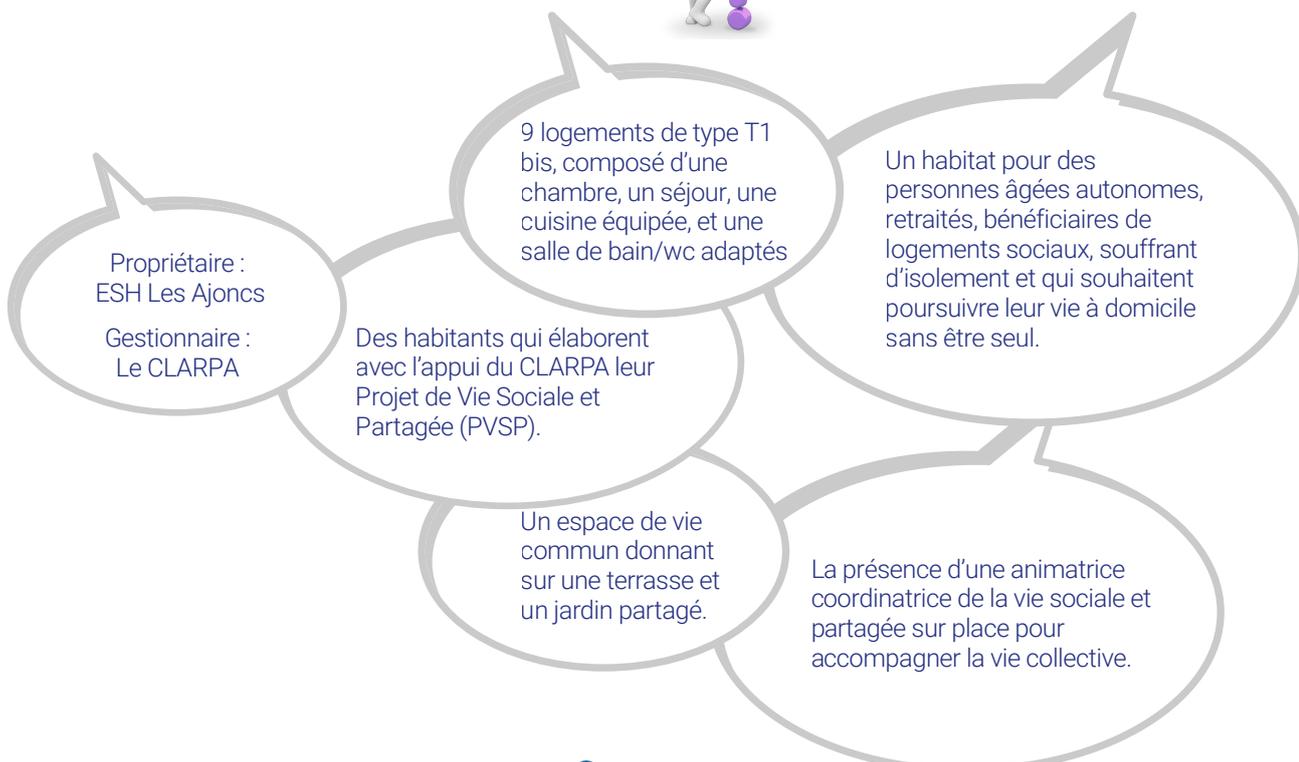
Une projection de ce nouvel habitat en abordant les thématiques du PVSP.



Une définition des sujets liés à la vie sociale et partagée comme les décisions de vie commune, les fréquences des conseils de maison, les animations souhaitées.

La sollicitation des participants dans le choix de la cuisine de la pièce de vie, du mobilier de la pièce de vie commune et des prestataires pour l'entretien des locaux et du jardin.

L'habitat regroupé c'est quoi ?



06. La gestion comptable et l'InterMédiation Locative des Domiciles Partagés



Les chiffres clés

437 Conventions comptables signées avec les colocataires

86 000 Lignes comptables saisies

11 250 000€ De budget géré

71 Réunions avec CCAS et les colocataires

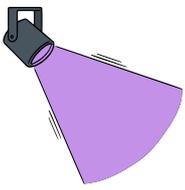
23 Conventions avec les communes pour les Domiciles Partagés en portage communal

20 Domiciles partagés repris en portage CLARPA dont 14 reprises au cours de l'année 2024

156 Contrats de sous-location entre les colocataires et le CLARPA

60 Equipements collectifs renouvelés au sein des DP en portage CLARPA





Focus sur.....

Le Domicile Partagé de Langonnet



Lorsque le maintien à domicile n'est plus possible, les proches doivent trouver un nouveau lieu de vie permettant un accompagnement répondant aux besoins et souhaits de leur parent. C'est un moment douloureux où un sentiment de culpabilité et une nécessité de sécuriser son proche s'entrecroisent. La première visite dans un Domicile Partagé et l'accueil réservé aux visiteurs doit ainsi être travaillé afin de rendre ce moment agréable et chaleureux.

C'est dans ce cadre et à travers ses missions d'InterMédiation Locative, que le CLARPA mène une réflexion sur l'attractivité des Domiciles Partagés. C'est une démarche de partenariat et d'échange avec les assistants de vie qui connaissent la maison et accompagnent au quotidien les habitants ainsi que les coordinatrices de secteur de l'ASSAP qui sont régulièrement présentes dans les Domiciles Partagés.

Les étapes de mise en œuvre sont les suivantes :

1. Etat des lieux au sein du Domicile Partagé (photos, échanges sur les avis donnés par les colocataires et leurs proches)
2. Réunion de présentation des constats
3. Propositions d'idées de décoration, d'achats de nouveaux mobiliers afin d'embellir les lieux partagés
4. Validation budgétaire
5. Réalisation des achats et des travaux à effectuer

**Objectif : mettre en avant le “comme à la maison”,
espace chaleureux, sécurisé et convivial.**



07. Les temps forts de 2024



ACTIONS 2024

- ✦ Renforcement de la prévention des risques professionnels et des actions en faveur de la qualité de vie au travail (DUERP)
- ✦ Financement de la CFPPA pour des activités sportives adaptées dans les DP
- ✦ Reprise en portage CLARPA de 14 Domiciles Partagés
- ✦ Déploiement du PVSP dans les Domiciles Partagés
- ✦ Voyage d'étude sur les habitats inclusifs (France + Suisse)
- ✦ Obtention de 6 AVP pour des futurs habitats inclusifs
- ✦ Arrêt de l'animation du réseau des clubs de retraités au 31/12/2024
- ✦ Réflexion sur la mise en œuvre d'actions de prévention adaptées aux futurs et jeunes retraités d'ESAT.
- ✦ Evolution du poste de chargée de projet en cadre de service pour l'habitat inclusif
- ✦ Nouveau logiciel de gestion pour les virements des salaires des AVS

ACTIONS EN COURS

- ✦ Ouverture de l'habitat regroupé de Sainte-Hélène
- ✦ Obtention de l'agrément ESUS
- ✦ Co construction des chartes de Vie Sociale dans les 43 DP
- ✦ Préparation à l'ouverture du DP de Baden
- ✦ Mise en place d'une campagne de dons et d'un financement participatif
- ✦ Reprise en portage CLARPA de 3 Domiciles Partagés
- ✦ Développement d'une stratégie de communication pour l'ensemble des services
- ✦ Dématérialisation des factures d'achats des Domiciles Partagés

08. Les orientations 2025

- Suite à l'arrêt de l'activité de la fédération des clubs de retraités, maintenir un accompagnement et un conseil auprès des clubs en grande difficulté
- Etendre notre réseau partenarial pour asseoir notre place de préventeur départemental
- Développer des actions de prévention répondant aux besoins des retraités et futurs retraités d'ESAT
- Structurer le service gestion (comptabilité et intermédiation locative) afin de s'adapter aux besoins du PVSP ainsi qu'à la gestion des habitats inclusifs portés par le CLARPA (reprises et ouvertures)
- Renforcer la communication sur l'habitat inclusif et accompagner les ouvertures à venir
- Poursuivre l'accompagnement à la mise en œuvre du Projet de Vie Sociale et Partagée dans l'ensemble des DP



NOS SOUTIENS



NOUS CONTACTER



14 rue François Tanguy Prigent
56890 Saint-Avé



clarpa.fr



02 97 54 12 64

